



AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire, sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le **mardi 13 juin 2017 à 09 heures, à l'Amphithéâtre du Complexe CRRAE-UMOA, sis à Abidjan, Commune du Plateau, Boulevard Botreau Roussel**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

• AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

1. Rapports de gestion du Conseil d'Administration et du Président du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
2. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA portant Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et approbation de ces conventions ;
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
5. Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;
6. Affectation du résultat ;
7. Renouvellement des mandats de certains Administrateurs
8. Nomination d'un nouvel Administrateur
9. Fixation de l'indemnité de fonctions allouée au Conseil d'Administration ;
10. Questions diverses.

• AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

1. Fractionnement de l'action SGBCI ;
2. Modification corrélative de l'article 6 des statuts ;
3. Pouvoirs.

Les actionnaires pourront assister personnellement à l'Assemblée ou se faire représenter par un mandataire de leur choix. À cet effet, des formules de pouvoir ainsi que les documents sociaux visés à l'article 525 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, seront tenus à la disposition des actionnaires à **SOGEBOURSE**, située au Plateau, au-dessus de l'agence SGBCI, au premier étage, en face de la Pyramide, à compter du **29 Mai 2017**.

Le Conseil d'Administration
M. Tiémoko Yadé COULIBALY
Président du Conseil d'Administration